

Un miracle, deux excès de vitesse, deux alcoolémies positive



Un miracle, deux excès de vitesse, deux alcoolémies positive

Auch

Jeudi 24 mars vers 9 h 30, boulevard Sadi Carnot, un piéton de 80 ans a chuté sur la route alors que passait un poids lourd. Miracle pour cet homme qui aurait pu être écrasé par les roues du camion. Le piéton, légèrement blessé à une épaule et à un pied, a été transporté au Centre hospitalier par les pompiers d'Auch.

Lecture

Jeudi 24 mars vers 2 h 30, un automobiliste de 59 ans stationné sur le bas-côté de la RN 21 a refusé le test d'alcoolémie présenté par les gendarmes. Le conducteur a été amené au Centre hospitalier pour un contrôle sanguin puis il sera mis en garde à vue.

Mirande

Mercredi 23 mars une automobiliste de 33 ans a été contrôlée positive au cannabis. Les gendarmes ont procédé à la rétention de son permis de conduire.

Excès de vitesse, deux retraits de permis et deux mises en fourrière

Mercredi 23 mars vers 19 h sur la rocade de Gimont un automobiliste a été contrôlé à 163 km/h au lieu de 110 km/h autorisés.

Mercredi 23 mars vers 18 h 20 sur la RD 654 un motard de 41 ans a été contrôlé à 136 km/h pour une vitesse autorisée de 80 Km/h.